Le P'tit journal

bulletin d'informations de la commune d'Heiltz-le-Maurupt - Juillet 2010 - N°1

Le devenir du groupe scolaire

C'est un projet de la Communauté de Communes des 3 Rivières qui évolue lentement. Le Conseil Communautaire a eu l'étude comparative de la réhabilitation de l'école d'Heiltz l'Evêque et la construction d'un groupe scolaire neuf.

Des avantages et des inconvénients sont apparus dans cette étude. Après réflexions et vote, le Conseil Communautaire a opté pour le principe de la construction d'un groupe neuf.

Il convient maintenant et rapidement d'affiner la proposition du programmiste à savoir :

- un coût de construction ne dépassant pas les 2,5 millions d'Euros.
- Rechercher des subventions aux taux les plus élevés (dans un contexte budgétaire difficile)
- Rechercher des taux d'emprunt les plus bas et sur quelle durée
- Faire des choix dans les orientations budgétaires de la Communauté de Communes.
- Veiller à une pression fiscale modérée si le projet se réalise.

Le tout s'inscrivant dans la réforme des territoires …

Les élus de la Commune d'Heiltz le Maurupt défendront le projet mais …

G. Sallès

Le petit marché du mercredi après-midi

Depuis quelques mois déjà, tous les mercredis, du milieu de l'après-midi jusqu'en soirée, deux commerces ambulants s'installent Place de la Mairie. Un commerce de fruits et légumes et un commerce de restauration rapide (Kebbab).

En plus de leurs activités rythmées par les marchés de Vitry le François, Saint-Dizier et des villes de la Meuse, ils s'installent quelques heures à Maurupt le Montois, Vanault les Dames, Pargny sur Saulx et Heiltz le Maurupt.

L'accueil réservé par les habitants de la commune démontre à leurs dires que Heiltz le Maurupt ***«est une bonne place»***.

La diversité, la qualité donnent envie de …..partager.

Édito

Les projets 2010 avancent très lentement.

Nos trois dernières demandes de subventions au titre de la DGE (Dotation globale d'Equipement) viennent d'être refusées. (Restriction budgétaire au niveau de l'Etat).

Il s'agit de la voirie et de l'éclairage public de la rue des Raines ainsi que de la réfection de la toiture de l'ancien Foyer Rural.

Sur la Route de Sogny en l'Angle, le permis de lotir des futurs terrains a été refusé, il est donc différé à cause du manque de précision du volet paysager et des recherches archéologiques non effectuées (Le maître d'œuvre ayant omis de nous parler de cette obligation).

Malgré tout, nous ne nous décourageons pas puisque nous allons réitérer prochainement nos demandes de subventions et maintenir la réfection de la partie communale de la rue des Raines (de la boulangerie jusqu'à la clinique vétérinaire) car les taux d'intérêts des emprunts sont bas et les entreprises de travaux publics ont très peu d'activités, donc elles cassent les prix.

L'artisan retenu pour poser le surpresseur au château d'eau m'a promis de commencer les travaux début septembre. Vous recevrez un bulletin d'information pour vous prévenir d'éventuelles coupures d'eau.

Pour le groupe scolaire, Mr Sallès va vous en parler plus en détail dans son compte-rendu mais sachez que nous mettrons tout en œuvre pour que le projet aboutisse.

Pour finir, une réflexion qui me fait sourire à chaque fois que je l'entends : *«Si l'on ne vise rien, on ne manque jamais son coup !»*

M. Bailly

Le cadre de vie

Nous souhaitons rendre agréable l'espace public.

Le fleurissement : Comme chaque année, la commune a décidé d'agrémenter les rues et les places à l'aide de fleurs. Une équipe d'élus, de bénévoles et d'agents communaux a œuvré. 700€ de fleurs ont été achetés et plantés, des plantations certes mais aussi un entretien important sera à effectuer : arrosage, désherbage et traitement.

Dans cet esprit d'embellissement, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention du quart de la facture aux particuliers qui souhaitent fleurir leurs maisons vues du domaine public. La secrétaire de Mairie se tient à votre disposition.

Il est à noter aussi le vif succès rencontré par l'opération « écorces ». Tout a été vendu en peu de temps. Enfin, la Commune a fait l'acquisition d'un petit tracteur et une remorque qui seront très utiles pour l'entretien de tous les espaces verts. Coût de l'opération : 27 000€.

La vie associative - Diversité - Richesse

La vie associative dans une commune traduit une dynamique autour de personnes qui souhaitent œuvrer pour l'intérêt collectif.
Cette envie de se réunir autour de projets sportifs, culturels, d'activités de plein air, d'activités pour les jeunes et les moins jeunes place le bénévolat au cœur de l'action.
Toutes les activités et animations proposées permettent de donner du sens, de se fédérer autour de points communs, de se rencontrer et de se faire rencontrer.
Dans une société où l'individualisme a tendance à se développer… Gardons et sauvegardons tout ce qui fait lien dans la commune.

Il ne faut pas perdre de vue que la collectivité intervient beaucoup dans la vie associative locale à travers les subventions annuelles octroyées et à travers la mise à disposition d'équipements, citons la salle des fêtes et sa salle de réunions, des locaux pour le rangement (matériel associatif et le musée), un terrain de football et son vestiaire, un court de tennis, un étang communal, des bois…

Mise à disposition certes mais aussi des entretiens.
Le recensement de tous ces soutiens démontre l'intérêt que porte la commune à tous les acteurs de la vie associative.
Celle-ci n'est-elle pas un vecteur du vivre ensemble ?
Suite à la réunion de la commission de la communication, les associations présentes ou représentées ont accepté l'idée de faire paraître «un petit papier». La parole leur est donnée. Nous tenons à les remercier pour leur participation…

Le comité des fêtes est une association au cœur de l'animation de la commune. Le comité prend en charge sous forme de délégation l'organisation des festivités autour du 14 juillet (jeux pour enfants, bal populaire, retraite aux flambeaux, feu d'artifice tous les deux ans …) et la fête patronale.
Le comité met en place diverses activités et manifestations au cours de l'année. Nous citerons pour 2010 : un repas dansant autour d'une paëlla, un rallye surprise, un loto (7/10/2010), l'arrivée du Père Noël, un réveillon dansant le 31/12/2010.
Le comité met à disposition pour les particuliers (avec participation financière) et les associations : 3 rotondes, des tables, des chaises, des friteuses, de la vaisselle et du matériel pour les lotos. Le comité remercie la commune pour ses subventions et la mise à disposition des locaux. Le comité ne demande qu'à s'agrandir, toutes les personnes intéressées peuvent compléter l'équipe de 14 bénévoles au sein de laquelle règne une bonne ambiance .

Le club Détente et Loisirs : Les vacances approchent et en cette période estivale nous suspendons nos activités qui reprendront dès septembre. Le lundi chaque quinzaine, avec au programme : jeux et ateliers mémoire nouvelle formule.
Le 3 mai, un voyage à Colombey les 2 églises a été organisé et fut fort apprécié. Deux autres projets de sorties sont en gestation avant la fin de l'année dont un spectacle à Reims, les ballets cubains, le 20 novembre….. avis aux amateurs !!!
Tous les nouveaux adhérents seront les bienvenus lors de la rentrée.

Le Musée fait peau neuve. Le dynamisme de l'équipe de bénévoles renforcée par Mme Lefort va permettre de faire un inventaire informatisé. Nous espérons pouvoir ouvrir au public dans 1 mois, l'ouverture officielle fera l'objet d'une petite manifestation.

PS : *Nous sommes à la recherche de 2 baïonnettes françaises, 1 section étoile avec poignée cuivre appelée «Rosalie» de 1914, 1 à lame plate de 1915.*
Toute personne qui aurait idée de leur existence peut se mettre en contact avec l'association. Remerciements anticipés.

CPI, Amicale des Pompiers

Les activités sont centrées sur les secours à victime en première intervention avant l'arrivée d'autres intervenants. Une manœuvre a lieu chaque mois surtout en été.
Le CPI est composé de 12 pompiers. Il est à la recherche de nouveaux membres notamment de jeunes âgés de 16 ans au moins. Une formation gratuite complètera leur motivation.
L'amicale et ses manifestions :
- un voyage en Allemagne a eu lieu avec une ballade sur le Rhin. Il a réuni 26 personnes. Une ambiance amicale et sympathique a régné au cours de ce week-end.
- A retenir le 3 juillet aura lieu un concours de pêche à l'étang communal, le dimanche 3 octobre aura lieu la traditionnelle brocante.

ASLA Année 2009-2010

Depuis Septembre 2009, les cours de danse ont repris. Une trentaine de jeunes filles ont participé âgées de 3ans à 17ans. Les cours de step ont repris la même période avec une trentaine d'adultes.

L'ASLA a organisé :

- le Téléthon, le 5 décembre 2009. Toutes les associations du village d'Heiltz-le-Maurupt ont participé.
- le bal des années 80 qui a eu lieu, le 10 avril 2010.
- le gala de danse qui s'est déroulé le 5 juin 2010.
- et enfin, le centre de loisirs. Le centre ouvrira ses portes le lundi 5 juillet. De nombreuses activités seront proposées aux enfants comme des jeux sportifs, des activités manuelles, du poney, de la danse et beaucoup d'autres activités. De plus, des sorties sont prévues comme le parc de Sept Saulx, le Bowling, Nigloland,... Pour clore le mois, un spectacle sera mis en place le vendredi 30 juillet 2010.

Cette année, le centre de loisirs accueillera une cinquantaine d'enfants par jour tout au long du mois de juillet.

Les photographes de l'espoir

Association à but non lucratif loi 1901, reconnue d'intérêt général
Créée en janvier 2009 sur une initiative de Philippe Huraux co-fondateur et chargé de mission.
Cette ONG a pour but de financer plusieurs actions chaque année à destination de Madagascar. Localisée à 120km au nord de la capitale malgache une Communauté de communes de 10 villages 13 500 habitants dont le village principal est TALATA.
Cette année, grâce aux dons et la vente des calendriers 2010, nous avons restauré une école, et équipé de panneaux solaires l'hôpital de brousse de la région. Nous avons également fait un don de 700 euros à fondation de France solidarité Haïti.
Les 12 photographies, offertes par leurs auteurs, seront présentées sous forme d'exposition au prochain festival de Montier-en-Der (au chapiteau). Une série de 12 de cartes postales sera disponible à la vente lors du festival et sur notre site internet.
Nous tenions tout particulièrement à remercier le comité des fêtes pour son aide au montage du Loto en mai dernier.
Rendez-vous à Montier les 18,19,20 et 21 novembre prochains ou sur www.lesphotographesdelespoir.org !

Familles Rurales, Association Vallée de la Chée

L'association Vallée de la Chée, dépend de la Famille Rurale de Châlons, elle rassemble les villages d'Heiltz le Maurupt, Jussecourt-Minecourt, Sogny en l'Angle. Le service d'aide à domicile s'occupe des personnes âgées ayant besoin d'aide pour la vie de tous les jours, pas seulement le ménage mais plus encore de la personne, pour son bien-être, son confort. Ce service est géré par la présidente Mme Jeanne Féron, 10 aides à domicile se répartissent les heures de travail pour 16 personnes aidées(au total 373 heures par mois).
Un autre service dont s'occupe l'association est la gymnastique. Voilà 16 ans que nous nous réunissons avec Me Gruzelle, professeur diplômé. Elle nous aide avec beaucoup de savoir à conserver la forme physique et morale. Les leçons se passent vraiment dans la bonne humeur. Nous souhaiterions que d'autres personnes viennent se joindre et partager notre plaisir de constater nos progrès. Rendez-vous les mercredis de 14h30 à 15h30 pendant l'année scolaire.

APPEL À SUGGESTION :

La commune est parfois confrontée à faire passer une information très immédiate (exemple : coupure d'eau non prévue). Nous sommes à la recherche d'un moyen pour faire passer l'information rapidement aux habitants. Avez-vous des idées ?

Informations

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

1- Son rôle général référé à la loi

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il exerce à ce titre l'Aide Sociale Légale. (domiciliation des personnes sans domicile stable, instruction des demandes d'aide légale, lutte contre l'exclusion) et l'Aide Sociale Facultative (prestations diverses remboursables ou non, gestion de foyers ou maison de retraite, service à la personne, …)

2- Le CCAS est composé d'un Conseil d'Administration

A Heiltz le Maurupt il est composé par :

- Le Maire, Président de Droit (Michel Bailly)
- De membres élus en son sein par le Conseil Municipal :
- Mme Rossard Huguette,
- Mme Dubéchot Claudine,
- Mme Bardet Martine,
- Mr Sallès Guy.
- de membres nommés par le Maire parmi les personnes proposées par les associations
- Mme Féron Jeanne,
- Melle Bardet Barbara,
- Mme Boukheit Jacqueline,
- Mme Bailly Andrée.

3- Les finances du CCAS

Elles proviennent :

- des subventions versées par la commune.
- le 1/3 du produit des concessions de terrains dans le cimetière.
- éventuellement de dons ou de legs.

Le CCAS mène une politique d'aide sociale. Pour tout problème particulier relevant de sa compétence, Monsieur le Maire et les membres élus restent à votre disposition. Il est rappelé que toute demande s'inscrit dans un souci de confidentialité.

Rencontres avec le personnel embauché en CAE

(Contrat d'Aide à l'Emploi)

Mme Lefort Isabelle a été mise à disposition par la commune à l'association du musée en tant qu'agent technique pour une durée de 9 mois renouvelable (jusqu'à 24 mois). Suite aux travaux de changement de fenêtres à la mairie, le musée avait dû libérer les accès. Il y a donc eu du chamboulement provisoire pour tout le matériel ;
Dans un souci de mise en valeur de la richesse du patrimoine local, il a été décidé avec l'aide technique de Mme Lefort de faire un recolement photographique de tout, de filmer les différents stands et d'en expliciter leur contenu et utilisation grâce à la généreuse prestation orale de Mr Richard Joseph. C'est un travail de longue haleine qui allie technicité et sens pratique. Mme Lefort animera aussi un atelier « forge » avec l'ASLA lors des activités du Centre de loisirs cet été. Elle envisage pour 2011,une animation autour des vieux métiers. Mme Lefort apprécie l'accueil chaleureux que le village lui a réservé, le bon esprit qui règne avec les membres de l'association d'une manière générale.

Mr Jeffrey Noisette est embauché en CAE « passerelle » car âgé de 20 ans. L'objectif de ce contrat d'une durée de 9 mois renouvelable jusqu'à 24 mois, est de renforcer l'équipe d'entretien mais aussi de lui permettre de découvrir le monde du travail et la diversité des tâches. Dans le cadre de ce contrat, il a effectué un stage extérieur de 3 semaines chez un maraîcher à Perthes.

Ces deux contrats sont subventionnés à hauteur de 90% par l'Etat, le différentiel pour la commune étant très faible. Nous souhaitons à Mme Lefort et à Mr Noisette un stage fructueux en vue d'un tremplin vers leur insertion professionnelle.

Une année scolaire se termine…

Le Conseil Municipal a décidé d'offrir un dictionnaire aux élèves de la classe de CM2 habitant Heiltz le Maurupt quittant l'école élémentaire pour entrer au collège en 6ème.
Cinq jeunes sont concernés, une remise officielle a été faite par Monsieur le Maire le mardi 29 juin 2010.
A travers cet outil de travail, le Conseil Municipal souhaite que les élèves en fassent un usage judicieux pour leur réussite scolaire.
L'équipe municipale tient à féliciter aussi, tous les jeunes de la commune qui ont obtenu des diplômes (Brevet, BEP, BAC, diplômes universitaires divers, …)

Bonnes vacances à tous !